

# Demain

JOURNAL DU STALAG XII A

NUMÉRO 48

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

1943

## Pour mieux comprendre l'Entr'aide

Il y a plus d'un an que le Comité d'Entr'aide du XII A a entrepris son utile besogne. Plus d'un an que les quelques camarades dévoués et compétents qui ont accepté, en sus de leurs occupations ordinaires, de gérer cet organisme, assurent, sous la responsabilité de l'Homme de Confiance, son fonctionnement normal. Plus d'un an que parviennent au camp les dons de ceux qui ont compris — certains de quelle admirable façon! — leur devoir de solidarité. Plus d'un an qu'est assurée, en liaison avec le Centre d'Entr'aide du XII A à Paris, la répartition de secours parfois importants qui permettent aux familles dans l'épreuve de vaincre les difficultés pressantes.

La générosité d'une entreprise n'est pas un motif suffisant pour entraîner l'enthousiasme universel: celle-ci a connu des résistances et des hostilités. Vous pensez comme moi aux indifférents qui ont dit: „A quoi bon?“, aux égoïstes pointilleux qui ont déclaré: „C'est l'affaire de l'Etat. Que l'Etat fasse son devoir!“, et aussi aux quelques... mettons: imaginatifs, pour n'être pas trop méchants, qui vous glissaient à l'oreille, d'un air entendu: „Vous savez où va l'argent, vous? Encore un bon moyen d'engraisser la „mafia!“ Laissons là ces niaiseries.

Mais il y a eu aussi, beaucoup trop nombreux, ces braves gens qui n'hésiteraient jamais à soulager la misère d'un camarade, pourvu qu'ils en fussent témoins, mais qui n'ont pas l'esprit assez communautaire pour faire plus. J'ai connu en kommando d'excellents garçons, parfaitement sympathiques, mais qui s'en tenaient obstinément, sur ce sujet de l'entr'aide à des vues étroites et définitives. „Pourquoi un comité de stalag, disaient-ils? Pourquoi verser pour des gens que nous ne connaissons pas? Nous sommes ici entre camarades. Le jour où il arrivera quelque chose à l'un de nous, nous nous débrouillerons entre nous, et ça ne sortira pas de la famille.“

Or, voici qu'en l'espace de quelques jours, plusieurs lettres me parviennent qui montrent bien quelle est la suite normale et presque fatale de pareils errements. En divers endroits, les hommes de confiance de kommandos cotisant régulièrement au comité ont été sollicités par des voisins réfractaires, désireux de venir en aide aux familles de camarades soudain éprouvées. Ils ont en général refusé pour le principe, jugeant dangereux d'encourager une conception de l'entraide matériellement et moralement blâmable. On ne saurait les en reprendre.

Car voilà bien le danger. Les kommandos petits et moyens sont la majorité. Les ressources de ceux qui les composent peuvent être très insuffisantes pour répondre à un appel subit. On a pu passer de longs mois dans une complète tranquillité. Et puis tout à coup arrivent de France les nouvelles fâcheuses: la femme de l'un a dû subir une coûteuse opération qui l'immobilisera longtemps, l'enfant d'un autre vient d'avoir une mauvaise coqueluche: il faudrait un changement d'air,

et l'argent manque. La vieille mère d'un troisième ne peut plus travailler et son allocation devient nettement insuffisante. Les séries noires, cela existe. En mettant fraternellement en commun tout l'argent disponible, on arrive à un résultat dérisoire. Alors, il faut se résigner à élargir le cadre de la „famille“, et l'on va solliciter le voisinage. On s'expose à des refus, à des avanies. Les sommes recueillies ne seront pas très fortes. Que fera-t-on si quelque malheur, petit ou grand, vient de surcroît frapper la famille d'un autre camarade?

Encore suppose-t-on qu'il s'agit d'un kommando à effectif stable. Il en est dont la composition est complètement bouleversée en moins d'une année, il en est aussi qui ont subi en peu de temps des réductions importantes. Ce qui reste à peu près permanent, c'est la composition d'un stalag, les mutations entre régions étant peu fréquentes. De plus, l'effectif normal d'un stalag — de vingt à trente mille — permet de constituer, si tout le monde fait son possible, un bon volant de sécurité, suffisant pour parer à tous les coups du sort.

Cela soit dit sur l'aspect purement utilitaire de la question. Et puis quoi? Quels sont ces gens „que vous ne connaissez pas“ et pour qui vous trouvez déraisonnable de verser une somme, si petite soit elle? Est-il vraiment si difficile pour des Français de regarder au delà d'un clocher qui n'est même pas le leur? Des „inconnus“, vos camarades de captivité? Non, mais sans rire? Depuis trois ans et des mois, nous mangeons le même pain de misère. Nous sommes privés de nos biens essentiels qui sont de vivre dans notre patrie et d'y vivre libres. Voilà notre malheur, à nous prisonniers de guerre. Est-ce que ce malheur commun ne vous semble pas un lien suffisant? Et feindriez-vous d'ignorer, parce que vous ne voyez pas quotidiennement leur visage, tous ceux pour qui ce malheur s'aggrave du fait que, bien loin, des êtres auxquels ils tiennent souffrent des épreuves qu'imposent les temps épouvantables que nous vivons?

N'appelons pas individualisme ce qui est anarchie, sereine solitude ce qui est mesquinerie. Nous avons tous besoin les uns des autres. Au moment où, malgré l'aide généreuse des officiers du XVII A qui nous patronnent, la caisse du stalag se trouve, du fait de la „transformation“, privée des ressources importantes que lui apportaient ses cotisants devenus civils, il devient nécessaire de serrer les rangs et de faire tout ce que nous pouvons. Beaucoup ne sera pas trop.

Nous n'avons jamais refusé, n'est-ce pas, notre part des envois de la Croix-Rouge, qui nous ont permis de vivre et qui représentent, de la part de la France entière, un effort considérable. Ce qu'on nous demande, à nous prisonniers, c'est d'aider, selon nos moyens, les familles des prisonniers.

Est-il tellement au dessus de nos forces de le faire? Et de le faire tous ensemble?

René PÉAN

14° 10 1099 Ps

## Acquisitions Immobilières: Quelques particularités à connaître

Etre propriétaire... le Rêve de tout être humain, peu importe la nuance de ses opinions politiques. En matière immobilière surtout, l'on fait du Droit sans le savoir; il est donc utile de connaître les dispositions légales régissant la matière.

La propriété est acquise à l'acheteur et toute vente est parfaite entre les parties dès qu'elles sont d'accord sur l'objet et le prix. La vente d'une maison ou d'un terrain pourrait donc être conclue verbalement, mais la preuve par témoins étant irrecevable si la valeur excède cinq cents francs, un écrit est en principe nécessaire. D'autre part, pour être opposable aux tiers l'acte de vente d'un immeuble doit être transcrit au bureau des hypothèques. La transcription d'un acte sous seings privés ne pouvant être opérée que s'il a été déposé au rang des minutes d'un notaire dans les trois mois de sa date (Décret du 30 Octobre 1935), il est préférable de faire dresser le contrat par acte notarié.

Une „promesse de vente vaut vente“. Il suffit au bénéficiaire de manifester, dans le délai prévu par la convention, sa volonté d'acquiescer pour que le contrat soit parfait. (Notons qu'aux termes du Décret du 1er Septembre 1939 tous délais fixés sont suspendus pour les mobilisés. Ces dispositions continuent à s'appliquer aux prisonniers pendant six mois après leur démobilisation). Par exception, s'il s'agit de terrains déjà lotis ou à lotir, la vente est réputée parfaite par le seul paiement d'un acompte et par la prise de possession.

Le prix d'un immeuble peut être stipulé payable comptant ou à terme. Il ne suffit pas d'avoir versé les fonds pour être valablement libéré; le prix devant être versé aux créanciers privilégiés, s'il en existe, il est indispensable de se préoccuper de la situation hypothécaire. Une procédure spéciale est parfois nécessaire: la purge des hypothèques légales qui a pour but de faire inscrire les hypothèques occultes dont peuvent bénéficier la femme sur les biens de son mari, les pupilles sur les biens de leur tuteur, etc... Si le prix est insuffisant pour désintéresser tous les créanciers inscrits sur l'immeuble, une autre procédure est nécessaire: la purge des hypothèques inscrites, pour permettre aux créanciers hypothécaires de porter une surenchère du dixième entraînant une nouvelle vente, judiciaire celle-là, aux enchères publiques. Il faut donc se garder de

faire procéder à des travaux ou à des transformations avant l'achèvement de toutes les formalités.

L'on recherche les bonnes affaires: ce qui, somme toute, est assez naturel. En matière d'immeuble, il existe toutefois une cause particulière d'annulation de la vente: la rescision pour lésion de plus des sept douzièmes (par exemple, si un immeuble d'une valeur de 120.000 Francs a été acheté moins de 50.000 Francs). La demande doit être introduite dans les deux années de la vente. Si le Tribunal admet l'action en rescision, l'acquéreur a le choix ou de rendre la chose en retirant le prix qu'il a payé, ou de la garder en payant le supplément sous déduction d'un dixième du prix total.

Il arrive chez certains, par suite d'une aberration du sens moral, de considérer la fraude fiscale comme toute naturelle. La loi déclare nulle la convention ayant pour but de dissimuler le prix d'un immeuble ou d'un fonds de commerce. Le supplément de prix ne peut pas être réclamé et une amende égale au quart de la somme dissimulée est encourue. Le fisc peut du reste toujours faire déterminer la valeur vénale de l'immeuble par des experts et percevoir les droits de mutation sur la base ainsi déterminée. La loi de finances du 31 Décembre 1941 enfin, instituée au profit du Trésor un droit de réemption sur les immeubles dont l'administration de l'enregistrement estime le prix de vente insuffisant, en permettant d'offrir le montant de ce prix majoré d'un dixième. Les journaux nous narraient, il y a quelques semaines, la mésaventure survenue à un „roublard“ qui avait acheté un bois plus d'un million et qui se l'est vu reprendre pour 220.000 Francs prix figurant à l'acte augmenté d'un dixième.

La loi du 16 Novembre 1940 a créé une formalité supplémentaire: (Abondance de biens ne nuit pas, dit le proverbe) les mutations entre vifs de propriété ou de jouissance ainsi que les démembrements de propriété (constitution de servitude, d'hypothèque ou d'anticrèse) et les baux supérieurs à neuf ans, pour être valables, doivent être autorisés par le préfet du lieu où l'immeuble est situé. Ce texte a déjà donné lieu à une abondante jurisprudence, ce qui prouve qu'il est toujours plus prudent de remplir trop de formalités que pas assez, de nombreux intéressés ayant omis de se préoccuper d'obtenir l'autorisation en temps utile.

Jean BENOISTON. Principal clerc d'avoué à Paris.

## CÉRÉMONIES DE "TRANSFORMATION"

Le 22 Août 1943 ne fut pas pour les prisonniers de Guerre Français de Mannheim un jour comme les autres.

C'est en effet ce jour là que plus de 600 d'entr'e eux, voyaient selon la formule devenue courante: „tomber les barbelés qui s'étaient dressés devant eux aux jours sombres de 1940.

Tous les Camarades des Kdos, bénéficiaires des accords Sauckel-Laval devaient se rendre à l'une des plus belles salles de fête de la ville, où devait se dérouler la cérémonie. A 9. H. précises l'on vit arriver dans un ordre impeccable, section par section, l'Armée Française des Kdos; en un défilé vraiment pacifique.

La salle était comble. Des Camarades déjà transformés, accompagnés de leurs épouses, assistaient aussi à cette fête.

Monsieur le Capitaine commandant la Compagnie de Mannheim prend le premier la parole, salue les Autorités présentes et dit adieu à „ses chers prisonniers“ en leur conseillant une fois encore de rester disciplinés.

Monsieur le Colonel commandant le Stalag XII A, rappelle les accords „Sauckel-Laval“ et leur heureux résultat. „Pour une partie d'entre vous les barbelés vont tomber „définitivement aujourd'hui... j'espère que vous resterez conscients du privilège qui est accordé à deux cent cinquante mille d'entre vous“.

C'est ensuite l'Homme de Confiance du XII A „Sans vouloir vous dire à nouveau les règles et conditions de cette transformation, je crois utile de vous rappeler qu'en aucune façon cette transformation ne saurait apporter un dommage quelconque à la situation que vous aviez antérieurement.“

C'est au tour du Sonderführer chargé de la Betreuung de faire ses adieux à ceux qui furent longtemps ses administrés. „Soyez vis-à-vis des travailleurs civils un exemple de tenue de camaraderie, d'organisation. Ainsi vous faciliterez et aplanirez le chemin de la liberté à ceux de vos camarades qui restent encore prisonniers de guerre.“

Le délégué du Front du Travail Allemand souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux travailleurs Civils, en les assurant des bons sentiments du travailleur allemand pour son camarade français.

Un de nos camarades déjà transformé vient nous faire part de toute la joie qu'il éprouve à „revivre“ et remercie les autorités allemandes, tant civiles que militaires de la bienveillance et de la compréhension dont elles font preuve.

Enfin c'est au tour d'un de ceux qui restent de venir nous dire l'espoir et l'impatience de ceux qui attendent.

L'orchestre Passagia qui au cours de la cérémonie nous avait fait entendre l'Ouverture de „Guillaume Tell“ et l'Ouverture de „Cavallerie Légère“ termine cette joyeuse réunion par l'Ouverture d' „Egmont“ de Beethoven.

Et par groupe, les „heureux transformés“ se dirigent vers leurs firmes où pour terminer cette belle journée les attend un bon repas, car pour ne pas faire mentir un de nos célèbres chansonniers: „Un banquet termina la cérémonie.“

R. M. Stalag XII A.

Le 2 Septembre, le Kommando 923 présentait un aspect inaccoutumé. On ne rencontrait plus dans les couloirs que quelques prison-

niers qui, rentrant du travail, se hâtaient de regagner leur chambre, les autres dans la cour attendant l'heure du rassemblement. Dans quelques heures en effet, la transformation allait devenir pour tous une réalité.

A onze heures se déroula la cérémonie, dans la cantine de l'usine Kalle et C<sup>o</sup> dont dépend le kdo.

Le Capitaine commandant la Compagnie de Wiesbaden prend le premier la parole, tout d'abord pour présenter le kommando à Monsieur le Commandant du Stalag; puis il demande aux prisonniers de continuer, une fois civils, à se montrer ce qu'ils ont été durant leur captivité: disciplinés.

Monsieur le Colonel commandant le XII A rappelle les accords Sauckel-Laval qui aboutissent aujourd'hui à cette transformation: que les transformés de ce jour n'oublient pas qu'ils sont parmi les premiers bénéficiaires et que d'eux dépend l'amélioration du sort de ceux qui sont encore prisonniers de guerre. Il leur demande, après les avoir au nom des autorités allemandes, libérés de la captivité, de garder la bonne tenue qu'ils avaient sous l'uniforme militaire.

Le Directeur des usines Kalle exprime la satisfaction de l'administration de l'usine vis à vis des prisonniers de guerre français qui y sont employés depuis déjà trois ans, certain que le changement de statut ne fera qu'améliorer cette opinion.

C'est ensuite le représentant de l'Homme de Confiance du XII A. „Aujourd'hui, c'est la réalisation de ce nous pensions irréalisable“. Après quelques renseignements pratiques, il rappelle la captivité et son noir cortège de souffrances: „pour vous, mes camarades, la cérémonie de ce jour termine une page douloureuse de votre existence... Une vie nouvelle commence pour vous; vous devenez travailleurs libres, soyez les ambassadeurs sincères de la France...“

Le Sonderführer chargé de la Betreuung fait ses adieux à ceux qui furent depuis trois ans ses administrés; il leur donne une fois encore quelques conseils, quelques explications sur les différents organismes qui vont désormais s'occuper d'eux et termine en leur demandant de conserver leur discipline de soldats et d'être pour les travailleurs civils un exemple de tenue et de camaraderie.

En une brève allocution, le délégué du Front allemand du Travail souhaite la bienvenue aux nouveaux transformés.

Puis Monsieur Granet, délégué de la Mission Bruneton, donne quelques renseignements pratiques et dit ce qu'il attend de ses nouveaux administrés: montrer l'exemple à tous les travailleurs français en Allemagne.

L'Homme de Confiance du kommando prend la parole et retrace à grands traits la vie et les diverses activités du kommando durant ces trois années; demandant à ses camarades de ne pas oublier cette communauté, de continuer à la vivre, améliorée par suite des récents accords, jusqu'au jour du retour dans leurs foyers.

La cérémonie est terminée; l'orchestre qui s'était fait applaudir avant les discours attaque une marche et les transformés, après avoir reçu leur titre de mise en congé de captivité, se retrouvent au réfectoire où désormais, avec les ouvriers de l'usine, ils prendront leurs repas.

## MOUVEMENT PÉTAÏN

# Que pense l'ouvrier de sa condition?

Dans la société, telle que l'a créée le libéralisme ou que l'a rêvée le socialisme, l'homme, étant surtout envisagé par rapport à ses besoins matériels, semble être considéré plus comme un animal que comme une personne humaine.

Or, l'ouvrier a de plus en plus la notion qu'il est autre chose.

Il est impossible d'étudier objectivement la question sociale et de rechercher des solutions efficaces aux problèmes sociaux si l'on ne tient pas compte du sentiment populaire, tel qu'il existe dans des millions de consciences.

Que pense donc l'ouvrier des conditions qui lui sont faites, notamment des trois points essentiels que sont l'autorité, la rémunération du travail, le machinisme?

### 1°) L'ouvrier et le chef

On dit souvent qu'il est difficile d'être chef en France, car si le Français veut bien obéir, il n'aime pas à être commandé. Il déteste l'arbitraire, il faut donc qu'il soit convaincu que celui qui le commande obéit lui-même à une nécessité. Du moment qu'il est convaincu qu'il n'y a pas d'arbitraire, il accepte l'ordre et s'y soumet, il n'a plus de raison de ne pas se plier aux nécessités qui s'imposent au travail, en dehors de la volonté du chef.

L'ouvrier comprend la nécessité d'une hiérarchie, mais il veut que celui qui le commande mérite d'être chef. Il demande à son chef d'être compétent, équitable et juste.

— **compétent:** Un ouvrier accepte de bon cœur de travailler sous les ordres d'un chef s'il constate que celui-ci travaille plus et mieux que lui, qu'il fait des choses que lui, ouvrier, ne pourrait faire, qu'il rend à l'entreprise des services que lui, ouvrier, ne pourrait rendre.

— **équitable:** Dans toute œuvre humaine, il faut savoir faire la part de l'erreur et ne pas se montrer trop dur dans sa répression. L'ouvrier se rend parfaitement compte que le chef ne doit pas oublier que, quel que soit le degré de mécanisation du travail, les hommes, pris individuellement, ne sont pas des machines, qu'ils ont leurs préoccupations, leurs soucis, leurs malheurs, que ce sont des êtres qui souffrent plus à certains moments qu'à d'autres et qu'à ces moments là, il convient de faire fléchir en leur faveur des disciplines, souvent trop rigides et de se montrer plein de mansuétude.

— **juste:** c'est-à-dire animé profondément de l'esprit de justice. L'ouvrier sait très bien que le chef peut commettre des injustices (quel homme n'en commet pas?) mais il lui suffit de sentir qu'il n'y a pas chez celui-ci la volonté d'en commettre. C'est l'injustice qui engendre les coalitions et dresse les barricades.

En résumé l'ouvrier demande que le chef soit qualifié au point de vue technique et pédagogique, de manière à être bien dirigé, bien guidé, bien instruit. Il lui demande ensuite de savoir ce qui est juste aussi bien devant ses supérieurs que devant ses subalternes.

### 2°) L'ouvrier et le salaire

En échange de son travail, l'ouvrier reçoit un salaire. Ce salaire doit être équitable. Economiquement, il doit correspondre à la valeur véritable du travail. Socialement il ne doit jamais être assimilé à une marchandise dont le prix varie suivant les fluctuations de l'offre et de la demande. Il doit permettre à l'homme de vivre: c'est-à-dire de ne pas être par avance déchu de toutes les satisfactions légitimes, de ne pas être obligé de renoncer

à tout ce qui est pour l'homme le soutien, la force et la joie: repos nécessaire, loisir attendu, foyer décent, vie de famille, éducation des enfants.

### 3°) L'ouvrier et la machine

L'ouvrier n'éprouve pas forcément d'hostilité à l'égard de la machine. Certaines machines, comme la perforatrice automatique, redoutée des mineurs, ou le marteau à air comprimé, encore plus redouté des chaudronniers, exigent un effort physique particulièrement pénible; d'autres sont dangereuses ou antihygiéniques. L'objection qui les concerne ne saurait être étendue à la machine en général pour la raison que dans la plupart des travaux l'emploi des machines entraîne un allègement de l'effort physique. Et encore, nombreux sont les cas où l'ouvrier aime „sa“ machine, l'entretient avec soin, éprouve de la fierté à constater sa perfection.

Hiérarchie, salaire, machinisme, c'est-à-dire conditions de travail, déterminent la psychologie ouvrière en premier lieu. En somme, ce sont surtout les conditions qui lui sont faites dans son travail qui influent sur sa façon de penser, sa manière d'être dans et en dehors du travail.

Le peuple est bon camarade, bon compagnon; il a naturellement le goût et le sens de l'amitié. Les amitiés ouvrières sont en général d'une étonnante fidélité. S'il donne, il ne calcule jamais ce que cela représente de privations; ne possédant rien, il n'a qu'un sens très superficiel de la propriété, il est imprévoyant.

L'ouvrier ne comprend pas les distances, ou plutôt il comprend celles qui viennent d'en bas et qu'il juge bon d'observer, mais il ne comprend pas celles qui lui sont imposées d'en haut. Il proteste contre ceux qui se mettent à part et se considèrent d'une essence différente de la commune humanité et le laissent voir. Des qu'il sent le mépris l'égoïsme et la dureté, il se brase.

L'ouvrier tient à la liberté politique; pour elle il s'est battu et serait encore capable de sacrifices. Il n'a d'ailleurs pas toujours réalisé que pour être libre il faut ignorer le souci de l'existence et l'angoisse du lendemain.

L'ouvrier ne considère pas toutes les inégalités comme des injustices. Il a appris que tout est inégal, qu'il y a entre les hommes des différences individuelles. Les inégalités sociales, surtout quand elles n'ont comme soutien que la fortune, l'indisposent davantage. Mais enfin, elles sont de tous les temps et sujettes à variations. Son instinct de justice se traduit par l'aspiration à une égalité de traitement, à une égalité morale. C'est le sentiment de sa dignité, du respect qui est dû à toute créature humaine de bonne volonté qui fait ce qu'elle doit. Il estime que ce qui peut changer, ce qui doit changer, c'est la manière de comprendre les droits et les devoirs qui découlent des inégalités sociales.

Aussi quand son infériorité sociale lui apparaît définitive, il n'a plus qu'une issue, s'il veut fuir sa condition: c'est de se réfugier dans la „classe“ qui, pour satisfaire l'estime qu'il a de lui-même, prend à ses yeux une valeur supérieure et un caractère quasi-mystique. Pour sauver sa dignité, son sentiment de la justice, il se raccroche à l'idéologie de classe, il prend une conscience de classe, car la classe lui apparaît comme seule capable de faire échec à un système social qui se refuse à lui donner une place équitable.

# AVIS

## HOMME DE CONFIANCE

**PRISONNIERS TRANSFORMÉS** — Le Gouvernement, soucieux de maintenir aux prisonniers de guerre transformés en travailleurs libres tous les avantages afférents à leur qualité de prisonniers de guerre et compatibles avec celle de travailleurs libres, a décidé que les prisonniers ainsi transformés continueront à être admis au bénéfice du secours individuel, dans les mêmes conditions que pendant leur captivité.

Par contre, les secours collectifs (vivres et habillement) demeurent exclusivement réservés aux prisonniers de guerre en captivité.

Les colis individuels destinés aux prisonniers transformés en travailleurs libres seront confectionnés à la demande des familles dans les mêmes conditions qu'auparavant, par l'œuvre ou le comité où les destinataires étaient inscrits en tant que prisonniers de guerre. Ils seront expédiés sans étiquette par les soins de ce comité ou de cette œuvre.

Le Gouvernement prendra à sa charge les frais de port des colis.

**COSTUMES BRUNETON** — Nous avons reçu à ce jour des vêtements, dits „Costumes Bruneton“ se composant uniquement d'une veste et d'un pantalon.

Ceux-ci sont en dépôt dans les différentes compagnies de garde, chaque prisonnier transformé ayant droit à un costume Bruneton voudra bien s'adresser directement au Bureau de la Compagnie où satisfaction lui sera donnée.

**AIDE DES ORGANISMES AUX PRISONNIERS** — En raison de nombreux abus qui se sont produits dans les demandes de matériel sportif, instruments de musique, livres etc. et pour éliminer les fraudes qui, si elles se perpétuaient, causeraient un très grave préjudice à l'ensemble des prisonniers, les organismes suivants :

**Croix-Rouge française (Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre et Délégation de la zone Sud) — Centre d'Entr'Aide aux Etudiants prisonniers — Comité International de la Croix-Rouge à Genève — Croix-Rouge de Belgique (pour les prisonniers belges) — Y. M. C. A. de Genève**

ont décidé :

1° d'honorer désormais seulement les demandes qui passeront par l'Homme de Confiance principal de chaque camp et qui porteront son sceau et sa signature.

2° de grouper leurs envois et de les faire à l'adresse de l'Homme de Confiance principal au lieu de les envoyer à des individus isolés en camp ou en Kommando.

Il demeure entendu que les livres, dons des œuvres citées ci-dessus, sont la propriété de la collectivité et doivent entrer dans la Bibliothèque générale du camp, après lecture par les destinataires, exception faite pour les livres d'études que le destinataire a besoin de conserver pour ses travaux personnels.

Les instruments de musique (hormis ceux adressés à des musiciens professionnels pour lesquels ils remplacent l'instrument de travail perdu) doivent être remis à l'Homme de Confiance par les prisonniers libérés au moment de leur départ afin de continuer à servir à la communauté des Prisonniers de Guerre du Stalag.

**NORD-AFRICAINS** — Les Nord-Africains ne recevant plus de colis de leur famille ou de comités d'assistance doivent envoyer leurs étiquettes à l'adresse suivante :

„Sous-Direction du Service des Prisonniers de Guerre — 236, Bd Saint Germain — Paris (VIIe)

en ayant soin d'indiquer leur adresse civile au bas de l'étiquette.

**INSTITUTEURS** — Pour resserrer les liens qui l'unissent à ses camarades prisonniers de guerre, la Direction du Centre d'Entr'aide aux instituteurs de la Seine prisonniers de guerre désire savoir le plus tôt possible les noms et adresses des instituteurs de la Seine actuellement présents au XII A. Prière à ceux-ci de se faire connaître.

**P. T. T.** — Les camarades appartenant à l'administration des P. T. T. sont priés de se faire connaître à Louis COUPAYE, mle 19 976 qui leur fera parvenir tous documents ou revues professionnels.

### COMITE D'ENTR'AIDE Juin 1943

Sommes recueillies au Stalag	3.390,95
Collectes pour secours spéciaux	4.895,00
<b>Total:</b>	<b>8.285,95</b>

### Juillet 1943

Sommes recueillies au Stalag	2.746,10
Collectes pour secours spéciaux	4.781,00
<b>Total:</b>	<b>7.527,10</b>

### Août 1943

Sommes recueillies au Stalag	3.385,72
Collectes pour secours spéciaux	5.094,00
<b>Total:</b>	<b>8.479,72</b>

Activité du Comité à la date du 31 Août 1943 :  
244 secours dont 110 mensuels.

## AUMONIER CATHOLIQUE

Les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France organisent une Journée Nationale de prières pour les absents le Dimanche 17 Octobre prochain. Dans toutes les paroisses de France, des cérémonies et des prières, auxquelles s'associeront les familles des prisonniers et tout spécialement les enfants, sont prévues à l'intention des Prisonniers de Guerre et des Travailleurs Civils.

Les prisonniers du Stalag XII A aimeront s'associer et s'unir à cette prière; ce jour-là, plus encore qu'à l'ordinaire, ils ne formeront qu'un seul cœur avec leurs chers absents.

## DÉCÈS

Les Prisonniers de Guerre du kdo 410 ont la douleur de faire part aux camarades du Stalag qui l'ont connu du décès de **LUCIEN BRÉQUE**, mle 5737, survenu à Eckelsheim le 24 Août 1943, après une très courte maladie.

Nous apprenons avec tristesse le décès de **Jean MARCOU**, anciennement au kdo 873 (Oberlahnstein — Feldmühle), rapatrié comme grand malade, et mort en France dans un sanatorium.

## ENVOIS DE FONDS

Malgré les nombreux avis insérés jusqu'à ce jour dans ce journal, un certain nombre d'hommes de confiance de kdos continuent à envoyer des fonds sans mentionner le service auquel ils sont destinés.

Il est précisé à nouveau que :

1° Lorsqu'un envoi est fait par banque ou caisse d'épargne, l'homme de confiance du kdo doit avertir directement l'Homme de Confiance du Stalag de la date de départ et du montant de cet envoi et lui préciser par qui il est fait: pour les kdos d'industrie, le nom et l'adresse de la firme, pour les autres kdos, Commune, Wachmann, Banerführer etc...

2° Cet avis de versement doit préciser à quel service est destinée la somme. Dans le cas d'un envoi groupé, le détail doit être donné.

Exemple :

Je vous expédie ce jour par les soins de..... la somme de RM 350, à répartir comme suit :

Envois aux familles	250,00 RM
Kantine 2	55,00 RM
Service journaux et livres	25,00 RM
Comité d'Entr'Aide	20,00 RM

Total: 350,00 RM

## SERVICE DU LIVRE

Vient d'arriver :

L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI expliquée par L'ALLEMAGNE D'AVANT GUERRE.

Par l'Abbé Gabriel Lambert, Maire d'Oran.

Prix 2,20 Rm.

## THÉÂTRE

Prière instante aux camarades de Kommandos détenteurs de pièces de la bibliothèque circulante du Théâtre de bien vouloir renvoyer ces pièces au camp sans attendre, dès qu'ils n'en ont plus besoin.

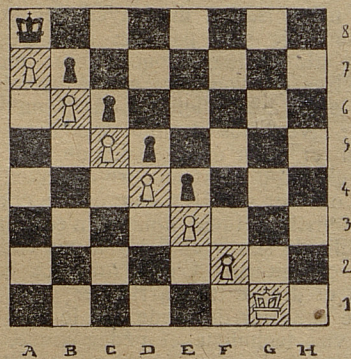
## OBJETS TROUVÉS

Trouvé à la presse de la Poste 2 Photos de format 6X9 et une photo de format identité représentant des personnages à la campagne, dont l'un à cheval. Au dos la mention: „Le 16 Mai 43 — Léon“.

Trouvé également à la presse de la Poste une photo studio, de format 9X9, représentant une jeune femme brune et une petite fille blonde.

Réclamer au bureau du journal „Demain“.

# Les Echecs



### Problème No 8 (Fin de partie)

Blancs: Rg1; P12, e3, d4, e5, b6, a7 (7)

Noirs: Ra8; Pb7, c6, d5, e4 (5)

Les Blancs jouent et gagnent.

### Extrait de la règle

**La Prise en passant.** — Chaque fois qu'un pion use de son privilège de franchir deux cases (la première fois qu'il joue), il peut être pris au passage par un pion adverse, placé de telle sorte que celui-ci aurait pu le prendre s'il n'avait fait qu'un pas. Exemple: Pion blanc à e2, pion noir à d4. Blancs jouent e2 — e4. Noirs jouent d4xe4 et occupent la case e3. Cette prise n'appartient qu'aux pions et doit être effectuée immédiatement.

Fernand TRONCIN

# Impressions Marocaines

C'est sans doute parce que les souvenirs de mon séjour dans l'Empire Fortuné sont intimement liés à l'époque de mes vingt ans qu'ils ont gardé pour moi une vigueur et une fraîcheur incomparables, et que je considère cette partie de ma vie comme la plus riche en couleur, la plus fertile en impressions de toutes sortes.

Pourtant, dix années se sont écoulées depuis que, jeune soldat à la curiosité toujours en éveil, je promenais mon uniforme de toile kaki et ma chéchia bosselée „à l'ancien“ dans le labyrinthe des ruelles tortueuses des villes indigènes, heureux de vivre enfin dans un monde nouveau qui m'était rapidement devenu familier.

Comme il m'était agréable, au sortir des quartiers européens dont les coquettes villas à terrasses se cachent derrière des remparts de palmiers-nains ou des rideaux de bougainvilliers, de passer sans transition dans la „médiina“, dans la ville arabe, dont le décor et les personnages sont restés si traditionnellement orientaux qu'on croirait plutôt vivre un conte des Mille-et-une Nuits et qu'on ne serait pas surpris d'y rencontrer le légendaire Ali-Baba ou Aladin tenant à la main sa lampe merveilleuse.

Que de longues flâneries j'accomplissais dans les souks bruyants, toujours animés d'une foule multicolore et exubérante, ne me lassant pas de repasser dans les ruelles des teinturiers, des épiciers, des orfèvres, des rôtisseurs, des notaires, des savetiers, humant avec délices cette atmosphère composite sentant le piment, le cuir, la friture surchauffée, le musc, le crottin de chameau et la poussière du bled. J'avais un faible pour les tailleurs, installés comme tous les autres commerçants et artisans dans des boutiques étroites, sortes de niches ouvrant directement sur la rue par une baie servant à la fois de porte et de vitrine d'exposition. Là-bas, le tailleur est généralement assisté d'un ou deux gamins chargés de croiser et d'entrelacer les belles soutaches de soie noire ou les galons d'or que l'adroit artisan fixe prestement à petits coups d'aiguille sur les gilets aux couleurs tendres destinés aux notables musulmans. L'exigüité des boutiques obligeait les gamins à se tenir dehors, accroupis à l'orientale, jambes repliées sous le corps, tenant les fils tendus en travers de l'étroite rue, et je ne sais ce qu'il fallait admirer le plus, de l'habileté du tailleur brochant de gracieuses arabesques en galons entrecroisés, du sérieux de ces gamins accomplissant des heures durant les mêmes gestes automatiques, ou... de la patience des passants, obligés d'attendre qu'un motif ornemental fût cousu jusqu'au dernier point pour obtenir le libre passage!

Je garde aussi, très vivace, le souvenir de l'hospitalité qui me fut offerte un soir par un Marocain de condition modeste. Chez lui, le patio n'était pas un jardin garni de plantes grasses, aux allées dallées de marbre avec un jet d'eau égrenant son murmure perlé; c'était simplement une courette au sol de terre battue autour de laquelle s'ouvraient, selon la coutume architecturale arabe, les différentes parties du logis. Mon arrivée fit fuir les deux épouses de mon hôte (c'est la coutume en Islam, quel dommage!) tandis que ses enfants demi-nus continuaient à jouer en se disputant la possession d'une table très basse, sorte de plateau monté sur pattes, sur laquelle ils s'asseyaient à tour de rôle. Après les politesses d'usage, le maître de maison me fit asseoir sur une natte dans une grande pièce et alla reprendre aux gamins la table-plateau qui leur servait de siège et qu'il apporta devant moi, toute tiède encore du contact des petites fesses brunes. On y déposa le couscous tradi-



tionnel dans un grand plat et, à l'exemple de mon hôte et de ses frères invités en mon honneur, j'y puisai avec les doigts, m'efforçant, non sans maladresse, à rouler la semoule en boulettes pour la porter plus facilement à la bouche. Comme les musulmans ne boivent pas de vin, nous nous désaltérions à tour de rôle grâce à un petit pot d'eau fraîche circulant de bouche en bouche. Enfin, ayant fait largement honneur au couscous, au mouton, au poulet, aux pois chiches et aux divers autres légumes qui l'accompagnaient (tomates, courges, piments doux, etc. cuits tout ronds et non épluchés), je me souvins fort à propos de mes lectures d'antan et fis entendre une éructation, à vrai dire assez timide, mais qui me sembla suffisante pour exprimer à mon hôte, selon les règles de l'étiquette arabe, ma satisfaction d'avoir fait chez lui un excellent repas. Les autres convives, qui n'attendaient que ce signal, rotèrent à leur tour avec une puissance et une conviction témoignant d'un solide entraînement, si bien qu'au milieu de ces sonorités toutes rabelaisiennes je me reprochais d'avoir été trop réservé et de n'avoir pas su roter dans la note qui convenait...

Il n'est pas possible de parler du Maroc sans évoquer Marrakech, la capitale berbère et sa curieuse place Djemaâ-el-Fna. Sur ce vaste terrain et dans les fondouks voisins où viennent aboutir les caravanes du désert, quelle animation, quelle variété aussi dans les personnages souvent très pittoresques qui s'agitent ici.

Outre les innombrables marchands de fruits et légumes, l'Européen amusé découvre dans ce grouillement humain des barbiers, des écrivains publics, des dentistes (peu rassurants d'ailleurs, ceux-là, avec leur matériel rouillé et leurs onguents présentés dans d'anciennes boîtes à cirage!), des conteurs, des chanteurs, des danseurs accompagnés par quelques violonistes qui jouent toute la mélodie sur trois ou quatre notes... Il y a aussi des charmeurs de serpents, dont l'un profita de ma candeur

pour m'enrouler prestement un cobra autour du cou, avec de grands rires, et attendit pour le retirer que j'eusse promis de donner un nombre suffisant de pièces de dix sous! On m'expliqua plus tard que le cobra est un talisman dont le contact devait me garder en bonne santé, mais je ne suis pas près d'oublier la sainte frousse qui s'empara de moi quand, à moins d'un décimètre de mon visage, s'agitait la tête du reptile qui sortait et rentrait cent fois par seconde sa petite langue noire fourchue tandis qu'autour de moi, vingt Arabes en haillons s'esclaffaient bruyamment de ma mine embarrassée et de mes grimaces.

✱

C'est généralement en autocars que j'effectuais mes voyages à travers le Maroc. Comment dépeindre ces véhicules qui comportent presque tous une impériale sur laquelle les indigènes s'entassaient avec leurs femmes, leurs gosses, leurs volailles, parfois même leurs moutons? Il faut aussi assister aux marchandages interminables sur le prix des places (Le marchandage est aussi indispensable à la vie de l'indigène que son couscous ou son thé à la menthe quotidien). Point n'est besoin d'ajouter qu'en dehors des cars officiels qui n'acceptent pas ces passagers sur le toit-les horaires de tels véhicules sont extrêmement capricieux; mais le facteur temps est négligeable pour les Marocains qui, en bons musul-

mans, sont très philosophes et acceptent les petits ennuis de l'existence (et même les gros) en murmurant simplement: „Mektoub“-C'était écrit!

Je fus très frappé de voir, un peu partout, qu'à côté des routes magnifiques que nous avons créées à travers la campagne et le bled marocains, les indigènes ont tracé des pistes, comme s'il leur répugnait d'utiliser notre route pour leurs déplacements ou s'il leur déplaisait de se mêler à nous. C'est une impression que j'éprouvai dans beaucoup d'autres domaines et mes camarades, comme moi, s'étonnaient du contraste qui existe entre la civilisation moderne que nous avons apportée et la vie traditionnelle arabe qui semble figée depuis des millénaires, en apparence indifférente au progrès, paraissant même vouloir systématiquement l'ignorer.

C'est pourquoi je ne puis songer un instant à mon séjour au Maroc sans évoquer aussitôt la vision de cette route moderne et de cette piste archaïque qui s'en vont, parallèles, vers l'horizon, symbole de deux civilisations, de deux peuples qui, depuis trente années, vont également côte-à-côte, sans s'éloigner, mais aussi sans se confondre, et qui demain, peut-être, se donneront la main...

Lucien FRANQUE

Kdo 508 — Limburg (Reichsbahn).

## Echos...

### L'ACTIVITÉ SPORTIVE AU KOMMANDO 1233.

Pendant toute la saison 1942-43, l'Association Sportive du Turnhalle a fait preuve d'une grande activité. L'équipe première de football n'a pas disputé moins de 26 rencontres dont quelques-unes au cours du challenge organisé par l'A. S. T. et doté d'un objet d'art, œuvre de notre camarade Fonteneau, challenge qui fut enlevé par une des formations du Stalag.

Pour clôturer cette saison sportive, l'A. S. T. organisait, le Dimanche 1er Août, une réunion d'athlétisme, sous forme d'un challenge inter-kommandos. Cette manifestation vit donc s'aligner, aux côtés des athlètes du 1233, ceux des autres kommandos de Limburg (508, 1383 et 1427), des kdos 972 (Lindenholzhausen) et 1012 (Diez) auxquels vinrent se joindre 40 athlètes du Stalag, soit en tout plus de cent participants.

Ce fut d'ailleurs l'occasion de l'inauguration du Stade Emile Baron, car les sportifs du 1233 ont voulu que le lieu habituel de leurs ébats porte dorénavant le nom du bon camarade dont la compétence et le dévouement sont si appréciés et qui, à la tête d'une poignée de mordus, se dépense sans compter pour maintenir à l'A. S. T. un véritable esprit sportif.

Favorisée par un soleil radieux, la réunion obtint un plein succès et, n'eussent été les uniformes kaki de la nombreuse assistance, l'on se serait volontiers cru sur l'un quelconque de nos stades de province en France.

Quelques beaux résultats furent obtenus, compte tenu du sol herbeux et plus ou moins aplani. Une mention spéciale doit être accordée au kommando agricole de Lindenholzhausen qui, avec six participants, s'adjudgea trois épreuves et la troisième place du challenge.

Voici les résultats: 60 m: 1er Condom (1012); 400 m: Chartier (972); 800 m: Guttierrez (508); 1500 m: Guttierrez (508); 3000 m: Colliot (972); Saut en hauteur: Soumireu (1427); Saut en longueur: Josseau (1233); Poids: Soumireu (1427); Marche: Lignel (972). Relais olympique: série Stalag; Infirmerie; série kdos: 508.

Au classement du challenge interkommandos, le 508 est en tête avec 42 points et enlève le fanion-souvenir offert par l'A. S. T.

### CHAMPIONNATS D'ATHLÉTISME AU STALAG XIII A

Annonces depuis une quinzaine, ils eurent un plein succès sportif et populaire, en dépit d'un temps menaçant jusqu'à l'ultime épreuve. Une piste de 200 m. entourait le terrain de football, tandis qu'en diagonale couraient les six couloirs du 100 m.

La réunion commença par les séries du relais (800-400-200-100) qui qualifièrent quatre équipes: Kommando 508, Poste, Kommando 1012, Baraque 6). puis ce furent les séries du 100 et du 400 m. immédiatement suivies des finales. Le 100 m. fut enlevé par Valat, du kdo. 508, en 13 sec.  $\frac{2}{5}$ , le 400 m. par Sotvais (Bar. 2) en 1 m. 8 sec. Le 800 m. et le 1500 m. furent remportés par Guttierrez, du kdo 508, en 2 m. 31 s. et en 5 m. 15 s.

Dans les concours, les athlètes du camp prirent leur revanche. En hauteur, Inizan (Bar. 4) passa 1 m. 46 et Vergin (Poste) franchit en longueur 5 m. 95, ce qui, eu égard au peu d'entraînement des concurrents, est une jolie performance. Le poids fut jeté par Jackiewicz à 9 m. 99 et le disque à 28 m. 40 par Wostowicz. Le relais termina la réunion et décida du classement final par équipes. Il fut remporté par le kdo 508, toujours lui, en 4 m. 15 s.

La belle équipe du kdo 508 prit la première place au classement final avec 29 points, devant la baraque 6 (18 pts), la baraque 4 (14 pts), la poste (11 pts), la baraque 2, le kdo 1012, la baraque 3, les kdos 1233 et 755, le kdo 1383, les kdos 958 et 1147 et la Revier. Les équipes du camp divisées par baraques facilitèrent, il est vrai, la victoire du 508. Quoi qu'il en soit, bravo les kommandos!

Il serait injuste de ne pas louer aussi Léon Meunier et Robert Tenton, sans oublier René Cissé, „père“ de notre stade, pour l'organisation presque parfaite de cette journée. Rien n'avait été laissé au hasard, et à l'heure dite — 14 heures — les épreuves commencèrent, pour finir trois minutes avant l'horaire prévu, ce qui, vu la longueur... extensible bien connue des réunions d'athlétisme, est un véritable succès. Par ailleurs, durant tout le cours de la réunion, les spectateurs furent tenus sans cesse au courant des résultats par le micro, et de la position des concurrents dans les concours par des petits drapeaux.

Pour terminer, remercions en groupe tous ceux qui, de près ou de loin contribuèrent à la réussite de ces championnats. Loulou COUPAYE